

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ETUDE ET ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA PERSONNE 1			
Ancien Code	PAEG1B73ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAER1730		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Maïté DELOOS (maite.delooos@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre de cette UE, les dimensions de l'être humain (Holistique) sont abordées de manière individuelle, sociétale et en interaction avec ses développements et ses environnements.

Le cours aborde les concepts de la personne, de l'environnement de la santé et de la culture au travers de l'occupation humaine, tant dans leurs définitions que leurs interactions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation occupationnelle.
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant

l'occupation humaine.

- (3) Définir, contextualiser, mettre en lien et illustrer la dynamique du concept de la santé.
- (4) Repérer les éléments d'une situation et comprendre leurs relations à partir des divers concepts vus au cours.
- (5) Restituer le concept de culture, expliquer son rôle en lien avec l'occupation humaine.
- (6) Décrire et faire corrélérer les contextes de justice occupationnelle, d'assignation identitaire et d'inégalités sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B73ERGA Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1

48 h / 3 C

Contenu

Concepts:

- La santé
- La culture
- L'assignation identitaire
- La justice occupationnelle
- La littératie en santé

Démarches d'apprentissage

Brainstorming, enquête, recherche documentaire et article, cours théoriques, supports visuels, intervenants extérieurs, support didactiques, livre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants
Synthèses récapitulatives faites au cours
Travail individuel
Travail en groupes
Des mises en situation par des cas concrets

Sources et références

- Bruchon Schweitzer, M. et Boujut, E. (2014). Psychologie de la santé : concepts, méthodes et modèles. Collection Psycho Sup, Dunod, 570 p.
- Bouchaud, O. (2007/11-12). La santé des migrants-Intégrer les représentations culturelles dans la prise en charge des migrants, la santé de l'homme, n°392, p.25-28.
- Coutu Wakulczyk, G. (2003/03). Pour des raisons culturellement compétents : le modèle transculturel de purnell, Recherche en soins infirmiers, n°72, p.34-47.
- Hudelson, P. (2008/10). Que peut apporter l'anthropologie médicale à la pratique de la médecine ?, Santé conjugulée, n°46, p.35-39.
- Jasmin, E. (2020). Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation, Presses de l'université du Québec, 322p.
- Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (2009). Directive professionnelle : la prestation de soins adaptés à la culture, Toronto.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-Point disponibles sur Connected, films, articles, outils didactiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours pratiques est obligatoire. Les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent de façon non justifiée à 20 % des cours. En cas d'absence justifiée, l'enseignant verra s'il est possible d'adapter les modalités d'évaluation.

Q1: Evaluation écrite en session (60%).

Q2: Travail journalier + examen oral en hors session (40%).

L'évaluation du Q2 (travail journalier + examen oral en hors session) n'est pas remédiable au Q3.

Une note à l'évaluation écrite du Q1 < 10/20 ne peut pas être compensée par la note du travail journalier du Q2 (principe de la note absorbante).

De même, en cas d'échec à la session de juin, pour l'évaluation écrite (Q1) ou le travail journalier (Q2), l'étudiant se verra attribuer la note la plus basse obtenue (principe de la note absorbante). Si l'étudiant présente donc une note inférieure à 10 (Q1 ou Q2), la note en question devient la note globale de l'UE.

En cas de motif légitime au Q2, un étudiant n'ayant pas eu accès au travail collectif pourrait réaliser seul son travail. La décision de réaliser seul ou en groupe reviendra aux enseignants du cours. Si motif légitime, une date ultérieure sera proposée à l'étudiant afin de représenter l'épreuve concernée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation	Eve	60				60

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Pour le Q3:

Examen Q1 ==> même modalité que pour janvier

Examen Q2 ==> Non remédiable

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).